



Le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) faisait ses prières surérogatoires sur sa monture, par des gestes de la tête, sans se soucier de la direction vers laquelle il était. 'Abdullah ibn 'Umar (qu'Allah l'agrée, lui et son père) faisait de même.

Abdullah ibn 'Umar (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate que le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) faisait ses prières surérogatoires sur sa monture, par des gestes de la tête, sans se soucier de la direction vers laquelle il était. 'Abdullah ibn 'Umar (qu'Allah l'agrée, lui et son père) faisait de même. Dans une autre version : « Le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) priait le witr sur sa chamelle. » Et dans une version de Muslim : « Mais il ne priait pas les prières obligatoires sur sa monture. » Dans la version de Al-Bukhârî : « Hormis les prières obligatoires. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bûkhârî - Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) faisait ses prières surérogatoires sur sa monture sans prendre en considération la direction que celle-ci prenait, qu'elle soit tournée vers la Qiblah ou pas. En effet, il mimait avec sa tête les gestes de l'inclinaison et de la prosternation sans descendre de sa monture pour les effectuer à même le sol et en direction de la Qiblah. De plus, il n'y a aucune différence entre les prières surérogatoires générales, les prières combinées aux prières obligatoires ou bien les prières ayant une cause particulière. Cependant, le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) ne priait pas les prières obligatoires sur sa monture, par contre, il priait le Witr sur le dos de sa chamelle.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/3128>

